

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (29) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, M. MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, Mme PETIT, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. BARAUDON, GANIVELLE Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme PESNOT-PIN, Mme BRARD.

POUVOIRS (10) :

Mme RABUSSIER, mandant a pour mandataire M. ABELIN
Mme AZIHARI, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. DUMAS, mandant a pour mandataire Mme BRAUD
M. BRAILLARD, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. MAUDUIT
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MIS
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme LEBORGNE, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme METAIS, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT, mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

RAPPORTEUR : Monsieur Mo: amed BEN EMBAREK

OBJET : Information – Formation sur l'accompagnement à la fonction parentale - demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF).

L'accompagnement à la fonction parentale est un objectif principal du Projet Educatif Local. Dans ce cadre la commune anime depuis 2012 un réseau d'acteurs locaux intéressé et spécialisé dans cette thématique. Ce groupe de travail se réunit une fois par trimestre afin de partager de l'information sur les actions menées et ainsi mettre de la cohérence et de la complémentarité sur le territoire.

Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne a lancé en 2015 un diagnostic partagé et participatif sur les besoins et les attentes des familles dans le département. Ces travaux ont été menés sous l'égide du Comité départemental de soutien à la parentalité et ont défini différents objectifs dont l'amélioration de la qualité des actions menées.

Afin de poursuivre l'offre des services en direction des familles et de continuer à mettre en réseau les différents professionnels concernés du territoire, la commune a souhaité proposer une journée commune de travail avec l'intervention d'un spécialiste de cette thématique.

Le coût prévisionnel est estimé à 1 100 € pour la préparation de la journée et l'intervention de 9h à 17h sur un groupe de professionnels d'environ 50 personnes

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 15 décembre 2016

n° 15

page 2/2

Une subvention est sollicitée auprès de la CAF à hauteur de 880 € du coût prévisionnel de l'intervention

* * * * *

VU la délibération n°19 du conseil municipal du 27 janvier 2012 autorisant la mise en place du Projet Éducatif Local 2012 – 2016,

VU la mise en place d'un Comité Départemental de soutien à la Parentalité en octobre 2014,

VU la priorité de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne faite au soutien à la parentalité,

CONSIDERANT le diagnostic sur les attentes et les besoins des parents réalisé par la CAF en 2015 sur le territoire de la commune,

CONSIDERANT la thématique de l'accompagnement à la fonction parentale comme prioritaire sur le territoire,

CONSIDERANT l'intérêt local des projets répondant aux objectifs de la collectivité en matière de politique publique dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'approuver le projet d'information-formation d'une journée estimée à 1 100 €,
- de solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF) une subvention de 880€ du montant définitif de l'intervention,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le **21 DEC. 2016**

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

